

VILLE DE Paulhan le 11 -10 -2021

PAULHAN CONSEIL MUNICIPAL du 18 Octobre 2021 18 h 30 – salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR:

Compte rendu de la délégation de signature et des décisions de Monsieur le Maire

- 1) Instauration du télétravail
- 2) Modification du tableau des effectifs : modification taux horaire
- 3) Adoption du rapport d'activités du SIVOM du canton d'Agde
- 4) Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers
- 5) Adhésion à la mission protection sociale complémentaire avec le CDG 34
- 6) Indemnités d'astreinte et de permanence aux agents du service technique de la commune
- 7) Adoption de la convention constitutive du groupement de commande avec la Communauté des communes du Clermontais pour le marché de télécommunication
- 8) Convention de financement Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (SNEE)
- 9) Adoption de l'organigramme de la commune
- 10) Adoption du plan de formation 2021-2023
- 11) Instauration du taux promus/promouvables
- 12) Utilisation de locaux municipaux classe de l'ancienne école G. Sand Renouvellement d'une convention temporaire avec la Communauté de Communes du Clermontais pour le temps d'accueil du lieu d'accueil enfants parents du clermontais « l'Arbre à bulles » pour 2021-2022
- 13) Utilisation de locaux municipaux classe de l'ancienne écoie G. Sand Renouvellement d'une convention temporaire avec la Communauté de Communes du Clermontais pour les animations du Relais Assistantes Maternelles du Clermontais 2021-2022
- 14) Adoption d'une convention de mise à disposition des agents de police municipale de Paulhan et de leurs équipements à la commune d'Aspiran
- 15) Modification du tableau des effectifs : création d'un poste « police municipale »
- 16) Programme de réfection des chemins ruraux et voiries communales Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Hérault
- 17) Aménagement de la RD 128°2 Adoption d'une convention de groupement de commandes publiques relative à la réalisation de travaux routiers en traverse de la commune de PAULHAN sur la RD 128°2
- 18) Aménagement de la RD 128°2 Adoption d'une convention d'entretien
- 19) Décision modificative N° 3 Budget Commune
- 20) Renouvellement d'une convention d'occupation temporaire du domaine public par l'association Poly Notes
- 21) Modification du tableau des effectifs : création de deux postes « service technique »

Le Maire: Claude VALERO

